



Loctudy, le 7 novembre 2025

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire du CNL

Chère membre, cher membre,

En tant que président du Cercle Nautique de Loctudy, j'ai le plaisir de vous inviter à l'Assemblée Générale Ordinaire (AGO) du Cercle Nautique de Loctudy, qui se déroulera le:

Samedi 29 novembre 2025
à partir de 10h00
Au Cercle Nautique de Loctudy
➤ 9h30 début de l'émargement

1937

Ordre du Jour:

- Mot du Président : Pascal REYMONDET
- Rapport Financier : Florent Michel, expert-comptable de Ouest Audit Conseil et Thierry Msika, trésorier
- Rapport d'activité : Yvan Tanquerel
- Budget prévisionnel : Yvan Tanquerel
- Election du tiers sortant : Yvan Dené, Emmanuel Gaudez, Thierry Msika et Pascal Reymondet.

Un apéritif - brunch viendra clore l'assemblée à midi.

Cette invitation s'adresse à tous nos adhérents et je compte sur votre présence afin de pouvoir échanger sur les activités de notre association.

En revanche, pour voter, il faut être membre **actif ou bienfaiteur** depuis plus de 6 mois et âgé de plus de 16 ans. **Le tuteur légal d'un mineur membre actif du CNL depuis plus de 6 mois peut représenter ses enfants et participer aux votes.**

Par ailleurs tout membre ayant le droit de vote conformément aux statuts peut, en cas d'absence, se faire représenter par un autre membre votant en lui conférant un pouvoir, chacun ne pouvant être porteur que de deux pouvoirs.

Une part importante de l'AG consiste à voter pour l'élection de nouveaux membres au conseil d'administration et conformément à l'article 15 de nos statuts, tout membre actif majeur, ou mineur de plus de seize ans avec autorisation parentale, à jour de sa cotisation depuis plus de 6 mois, peut présenter sa candidature.

Votre présence ne peut que renforcer l'enthousiasme et l'engagement des personnels permanents du centre nautique. Je compte donc sur votre participation et je vous remercie de l'attention que vous portez à ce rendez-vous.

Pascal Reymondet